



Tamedia Publications Romandes
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 48'688
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 215.7
N° d'abonnement: 1078728
Page: 15
Surface: 22'091 mm²

Chômage: Genève doit s'améliorer

L'invitée

Anne Emery-Torracinta
Députée socialiste



Les chiffres publiés cette semaine sont éloquent: alors que le chômage continue à baisser en Suisse et dans tous les cantons romands, il n'en est rien à Genève, qui reste - et de loin - le canton où le taux de chômage est le plus élevé du pays (5,5% contre 3% en Suisse). Ce n'est pas acceptable et il est temps que le gouvernement fasse enfin de l'emploi sa priorité. Tous les acteurs concernés - canton, communes, entreprises, structures de réinsertion - doivent agir de manière concertée pour relever ce défi.

Si cela nécessitera une réflexion en profondeur sur la formation, la promotion économique et les investissements menés par le Canton, des mesures peuvent toutefois être prises rapidement, en amont pour soutenir les entreprises qui sont créatrices d'emploi et en aval dans le suivi des personnes au chômage. En voici quelques-unes.

Soutenir les entreprises: notamment en développant

leurs possibilités d'avoir accès à des financements, ce qui est souvent problématique pour les PME. Par exemple en augmentant les moyens alloués à la fondation FAE, qui permet des avances de liquidités, des cautionnements de crédits, de l'aide à la transmission d'entreprises, etc. Dans l'attribution des marchés publics, il faut aussi favoriser les entreprises formatrices ou qui réinsèrent des chômeurs. Une mesure comme celle de certaines communes qui encouragent les entreprises accueillant des apprentis par le biais d'une contribution

financière pourrait également être développée.

Réorganiser la prise en charge des chômeurs afin de leur proposer un suivi individualisé et intensif si nécessaire: tous n'ont pas les mêmes besoins et il est donc absurde de prévoir un parcours standard où l'on ne rencontre qu'occasionnellement un conseiller en emploi.

«En fait, ce qu'il nous faut, c'est la volonté politique de mettre en place un

véritable plan d'action pour l'emploi!»

Développer les allocations de formation: de nombreux secteurs de notre économie offrent des places de travail, mais elles ne correspondent souvent pas aux profils des demandeurs d'emploi. De plus, suivre une formation complète sur plusieurs années n'est financièrement pas possible pour toutes les personnes concernées, alors que cela leur permettrait pourtant de retrouver durablement un emploi. En complétant durant le temps de la formation un revenu trop bas, ces allocations leur permettraient d'acquérir les qualifications nécessaires.

Permettre à chaque jeune de bénéficier d'une structure d'insertion: alors que le chômage des jeunes est préoccupant, seules certaines communes offrent aujourd'hui ce type de prestation. Le Canton se doit donc de coordonner un dispositif accessible à tous les jeunes sans emploi.

En fait, ce qu'il nous faut, c'est la volonté politique de mettre en place un véritable plan d'action pour l'emploi!